



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2015-2016
1^{re} séance régulière
en date du 29 septembre 2015

PROCES-VERBAL

1. Ouverture de la séance

Ouverture de la séance à 19 h 07

2. Présences

Voir la feuille de présences

3. Questions du public

Aucune question

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

29-09CÉ15/16-567

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marjorie Carrier et appuyé par Mme Karine Leduc d'adopter l'ordre du jour, comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Lecture, adoption et suivi des procès-verbaux de la séance du 2 et 16 juin 2015

29-09CÉ15/16-568

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Diane Laberge et appuyé par Mme Karine Leduc d'adopter le procès-verbal du 2 juin 2015, comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

29-09CÉ15/16-569

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Danielle Rondeau et appuyé par M. Patrick Bégin d'adopter le procès-verbal du 16 juin 2015, comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Procédure d'élection au poste de président (e) du conseil d'établissement

Mme Diane Denis explique la procédure : la présidence du conseil d'établissement doit être obligatoirement un parent. Le mandat est d'un an et il est renouvelable par acclamation ou par vote secret. Vous devez vous proposer ou être proposé par un membre

du conseil. Si plusieurs personnes se présentent à ce poste, un vote secret sera fait et Mmes Marjorie Carrier et Anick Couture feront le décompte.

7. Élection au poste de président (e) (L.I.P. art.56)

29-09CÉ15/16-570

IL EST PROPOSÉ PAR M. Martin Vincent et appuyé par M. Jason Buzzee d'élire M. Frédéric Godin au poste de président du conseil d'établissement pour l'année 2015-2016.

ÉLU PAR ACCLAMATION

M. Frédéric Godin nous remercie de son élection et il invite les gens à participer ouvertement aux réunions afin de favoriser les échanges.

8. Désignation d'un substitut à la présidence (L.I.P. art.60)

Un(e) vice-président(e) doit être également élu(e), il/elle doit être un parent d'élève et nous procéderons exactement comme l'élection du président.

29-09CÉ15/16-571

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Danielle Rondeau et appuyé par Mme Marjorie Carrier d'élire Mme Diane Laberge au poste de vice-présidente.

ÉLUE PAR ACCLAMATION

9. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée

M. Frédéric Godin nous explique le rôle de la secrétaire d'assemblée. Il propose de procéder à tour de rôle.

29-09CÉ15/16-572

Mmes Diane Laberge, Marjorie Carrier et Karine Brunet se proposent comme secrétaire à tour de rôle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Calendrier des rencontres du C.É. pour l'année scolaire 2015-2016

Après discussion, les membres font une modification au calendrier : changement du 21 juin pour le 16 juin 2016.

29-09CÉ15/16-573

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Anick Couture et appuyé par Mme Karine Brunet d'adopter le calendrier des rencontres du conseil d'établissement comme modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Règles de régie interne (L.I.P. art.67) clarification du mot quorum pour l'assemblée

Mme Diane Denis présente les « Règles de régie interne du conseil d'établissement. Nous soulignons la possibilité d'une consultation éclairée par courriel, en cours d'année. Si tel est le cas, nous vous demandons de procéder rapidement.

29-09CÉ15/16-574

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Karine Leduc et appuyé par Mme Marjorie Carrier d'adopter les règles de régie interne du conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Dénonciation d'intérêts des membres (L.I.P. art.70)

Tous les membres remettent à Mme Denis le formulaire de dénonciation d'intérêts dûment signé.

13. Mot de la direction :

- Mme Sylvie Beauchemin est adjointe 2 jours par semaine et elle s'occupe en priorité du 3^e cycle et des enseignants d'anglais;
- Portrait de l'école : 519 élèves, l'école arrive à son maximum. Le 30 septembre sera la prise de présence officielle des élèves;
- L'association des directeurs d'établissement demande qu'une lettre officielle, signée par le président du CÉ, soit acheminée au ministre de l'Éducation en lien avec les compressions ministérielles. Mme Diane Denis nous parle de l'impact des compressions au niveau de l'école : éducation spécialisée, direction, secrétariat et de l'augmentation du ratio dans les classes.

29-09CÉ15/16-575

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Karine Brunet et appuyé par Mme Josée Allaire que M. Frédéric Godin, président du conseil d'établissement, signe la lettre à faire parvenir au ministre de l'Éducation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Mot de la présidence

M. Frédéric Godin invite les membres au partage, à l'ouverture et au respect dans nos discussions au sein du C.É.

15. A) Sorties éducatives à l'intérieur des limites de la ville de Mercier (L.I.P. art.87)

☞ Les enseignants sortent avec leurs élèves à pied, dans les limites de la ville de Mercier.

☞ Les enseignantes devront tout de même aviser les parents de la sortie.

☞ Le secrétariat et le service de garde devront être avisés.

Même si la note d'acceptation est signée dans l'agenda par les parents, il doit y avoir une résolution du conseil d'établissement pour la sortie.

29-09CÉ15/16-576

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Danielle Rondeau et appuyé par Mme Anick Couture d'accepter les sorties éducatives des élèves à l'intérieur des limites de la ville de Mercier, et ce pour l'année 2015-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) Sortie éducative

Les groupes de 3^e année veulent faire venir les Neurones atomiques afin de parler des minéraux

29-09CÉ15/16-577

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Diane Laberge et appuyé par M. Martin Vincent d'approuver l'activité sur les minéraux..

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

C) Activités parascolaires :

Mme Diane Denis présente les activités parascolaires reçues pour l'année scolaire 2015-2016 : Bouge au max, les Neurones atomiques, Sciences sans frontières, danse, karaté, Château simple, la Croix rouge et Zumba kid. Mme Diane Denis propose de garder les deux activités de l'an dernier Bouge au max et les Neurones atomiques. Il est proposé de vérifier si "Bouge au Max" offre du Zumba et de faire le lien avec Zumba kid. Elle vérifiera la disponibilité des activités. Nous adopterons par courriel.

29-09CÉ15/16-578

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Karine Leduc et appuyé par Mme Anick Couture d'offrir la formation de "Gardiens avertis" aux élèves de 6^e année, le 13 mai 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

29-09CÉ15/16-579

IL EST PROPOSÉ PAR M. Martin Vincent et appuyé par M. Patrick Bégin d'offrir les activités des "Neurones atomiques", après les fêtes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. Campagne de financement

Compagnie Humour a été retenue par le C.É. l'an dernier. Notre objectif est d'amasser 10 000 \$ pour l'aménagement de la cour d'école et les activités s'adressant à tous les

élèves en cours d'année.

Les parents ont 4 choix : vendre du chocolat, vendre des produits bios, faire un don : suggestion - 40 \$ ou ne rien donner. L'enfant peut partir avec 2 malles maximum. Un représentant de la compagnie viendra faire la tournée des classes afin de présenter les produits. La livraison se fera le 21 octobre et la campagne se terminera 3 semaines plus tard.

17. Embellissement de la cour d'école

Le traçage de lignes de jeux dans la cour d'école est réalisé.

Un don de 3 500 \$ a été offert pour notre projet par Kino-Québec. Nous sommes en attente du montant.

Le projet d'installation des balançoires dans la cour chemine lentement.

18. Photos scolaires

Les photos scolaires se prendront les 13 et le 14 octobre prochains.

19. Politique de distribution - Organismes locaux

Aucune publicité des organismes locaux ne sera distribuée. La publicité des activités à but non lucratif seulement sera distribuée.

29-09CÉ15/16-580

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Anick Couture et appuyé par M. Jason Buzzee qu'aucune publicité ne circule par le sac d'école. Seule la publicité d'activités à but non lucratif pourra être distribuée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20. Service de garde

a) La nouvelle tarification pour les journées pédagogiques est de 16.00 \$ par jour. Lors de la journée pédagogique du 25 septembre, 6 groupes ont participé à la sortie et 1 groupe seulement est demeuré à l'école.

21. Mot de la représentante au comité des parents - C.S.

Aucune nouvelle du comité de parents, M. Martin Vincent et Mme Josée Allaire sont les parents qui se présenteront au comité de parents pour l'année 2015-2016.

22. Formation des nouveaux membres du C.É. et autres.

Il y aura une formation à la Commission scolaire pour tous les nouveaux membres du C.É., cependant les dates ne sont pas encore disponibles.

23. *Membres de la communauté*

Deux personnes de la communauté peuvent faire partie du C.É., mais celles-ci n'ont pas le droit de vote. Nous nous donnons le mandat de recruter quelqu'un et nous l'invitons au prochain C.É.

Dossier en suivi au prochain C.É.

24. *Courrier*

Aucun

25. *Varia*

a) *Confidentialité*

Les procès-verbaux sont mis sur le site de l'école. Lors d'un huit clos, la discussion devient strictement confidentielle.

26. *Levée de la séance*

Levée de la séance à 21 h 33.

29-09CÉ15/16-581

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Danielle Rondeau et appuyé par Mme Anick Couture de lever la séance du conseil.

Frédéric Godin, président

Diane Denis, directrice